

pas à Reunach - RTP 588p

4068

B. SAINT-JOURS

# LA MER N'EMPIÈTE PAS SUR LE PAYS DE BUCH

**La Céramique existait très longtemps avant  
le Néolithique sur des dunes bordant  
la Côte de Gascogne.**



Extrait de la *Revue Historique du Pays de Buch*,  
1928, n° 2.



Imprimerie L. Hérisson, 20, Quai de la Doune, Bordeaux

588p

RTP



Bibliothèque Maison de l'Orient

151534

# AVANT-PROPOS

## POUR LES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DES FINANCES

---

Les pages ci-après font suite au **Plaidoyer** sur les **Dunes du littoral gascon**, que j'ai présenté l'année dernière (1927).

En septembre 1922, j'ai dit, en m'adressant à un grand milieu forestier ; « Les générations actuelles ne sont pas responsables des fâcheuses légendes qui, depuis bien des siècles, faussent la vérité historique et géologique de la Gascogne maritime. »

Cette mythologie incarnée a aussi entraîné des conséquences économiques fort graves et porté atteinte au droit commun. Il s'ensuit, rien qu'en voyant la première et la dernière pages du présent opuscule, que nous avons deux Écoles nationales où l'on continue de donner un enseignement erroné sur les mille kilomètres carrés de sol de France qui constituent notre Gascogne maritime.

Et c'est sur cet état de choses que depuis trente ans je m'attache à répandre du « contrepoison ». Le mot n'est pas de moi ; il se trouve à la fin du premier des trois extraits groupés sur une feuille jointe.

B. SAINT-JOURS.



# LA MER N'EMPIÈTE PAS SUR LE PAYS DE BUCH

---

**La Céramique existait très longtemps avant  
le Néolithique sur des dunes bordant  
la Côte de Gascogne.**

---

En nos jours où a repris cours l'alarme de « la mer avance », comme s'il était survenu quelque détraquement dans la mécanique céleste et terrestre, j' ai eu le regret, en sus de 1926, que j'ai déjà signalé tout récemment (1), de lire dans la *Revue de la Société de Géographie de Bordeaux*

---

(1) En 1927, dans *Les Dunes du littoral gascou, Plaisance*.

de 1926, numéro consacré au cinquantenaire de ce groupement, les deux passages suivants: Page 45: «Au sud du Moulleau, une dune corrodée par la mer et qui est aujourd'hui la grande dune blanche du Pilat, est redevenue mouvante et envahit peu à peu la forêt usagère de La Teste. » Et page 59 : « Depuis des siècles la mer ronge peu à peu et plus ou moins irrégulièrement la côte gasconne, La preuve en est dans ce que l'on a appelé plus ou moins justement les « forêts sous-marines » ou « forêts submergées »,... L'avance de la mer vers l'est est donc fort ancienne et elle n'est pas encore arrêtée. »

(Voyez NOTA à la dernière page de ce travail.)

Au sud du Moulleau, la dune érodée du Pilat se trouve à plusieurs kilomètres du rivage de l'océan et à l'orient de la branche méridionale du bassin d'Arcachon, laquelle, restée à l'état de nature, dévie au sud et pèse à l'est en sapant, à l'heure du jusant, la base du flanc haut nu et à pic de sa longue rive gauche dont les sables du sommet, manquant d'assiette, sont en faible partie retroussés par les vents d'ouest et jetés vers la forêt sous l'aspect d'un petit nuage blanc ( ) Il y a grignotement de dunes et non des dunes mouvantes, et la côte de la mer n'est pour rien dans cette situation, le Bassin ou prolongement de l'Eyre, rivière landaise, se trouvant entre ladite dune érodée et l'océan Atlantique.

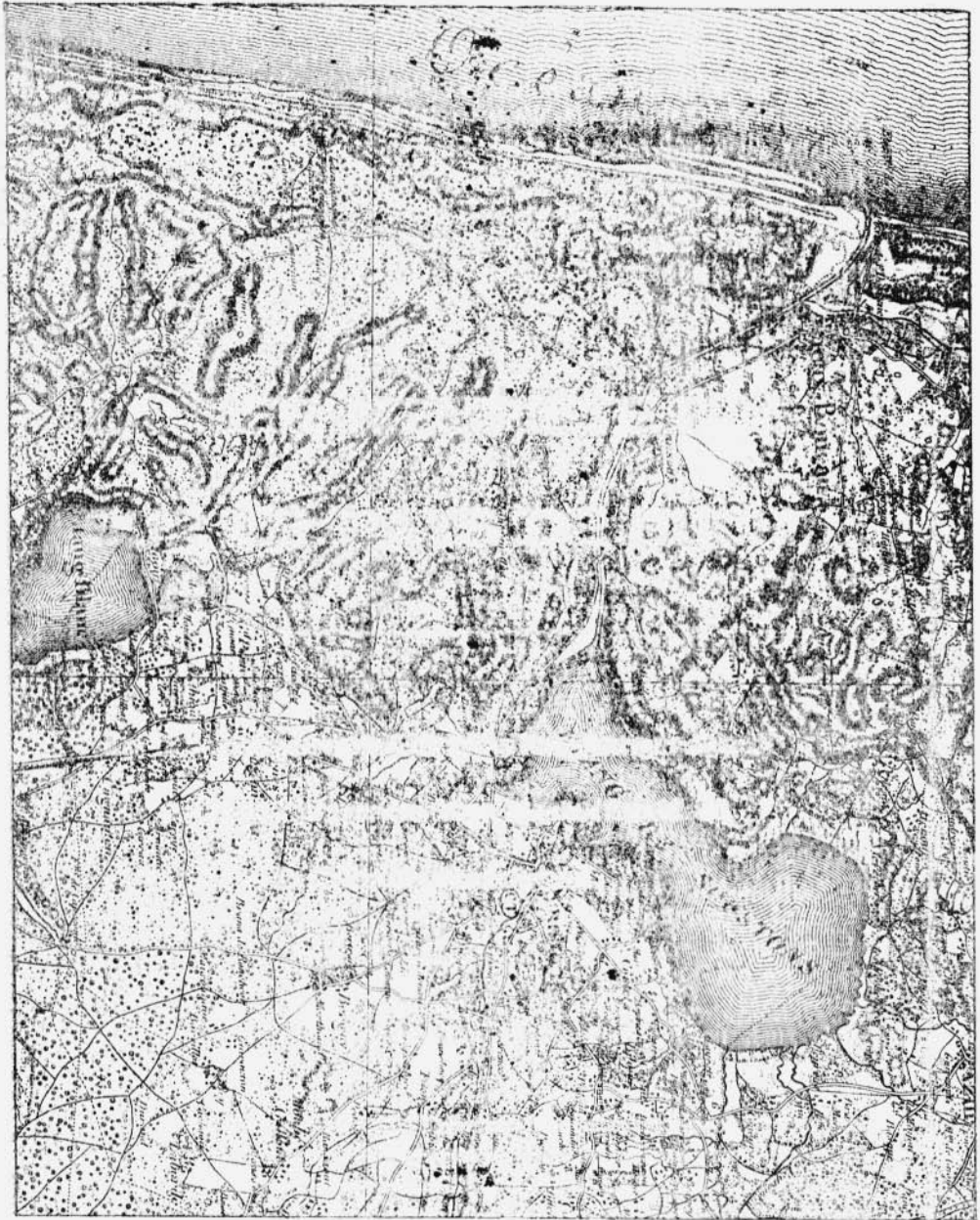
Les forêts sous-marines ou submergées sont des restes de forts massifs d'arbres d'essences dures en sol tertiaire d'argile. L'assise dite *Sable des landes* survenue, et sur laquelle nous vivons, est un sol quaternaire de transport datant des époques pluviales qui paraissent avoir pris fin il y a douze ou quinze mille ans, sinon plus. Les mots cités de la page 59 mettent sur le même plan deux ères géologiques, grosse confusion aussi trompeuse que la description donnée à la page 45 sur le Pilat. Vers la fin du présent travail, voyez cette vieille érosion pour ainsi dire fluviale mentionnée par M. Durègne.

Il paraît facile de montrer jusqu'à quel point on a tort d'entretenir parmi le public la crainte de la mer.

A l'heure actuelle, la science géologique nous apprend que la formation du premier océan a été constituée par le *déluge critique*

---

(1) Ces dégâts persisteront, accompagnés des naufrages qu'ils occasionnent sur les *Passes*, tant qu'à l'aide d'une jetée sur la rive droite de la passe Nord on ne détournera pas vers ce point un bon poids des eaux de jusant. Le long de la jetée, qui refoulerait le courant côtier nord-sud, se creuserait automatiquement, surtout par les tempêtes du sud-ouest, un chenal profond qui épargnerait bien des vies humaines, pendant que le trajet se trouverait sensiblement raccourci.



Extrait de la Carte n° 214 du Dépôt de la Guerre, au 80.000<sup>e</sup>

Dunes primitives édifiées principalement par le vent des aires sud, après le cataclysme marin d'il y a 10.000 ans. Elles n'ont jamais été poussées par des vents d'ouest ; elles n'ont pas exercé de pression sur les étangs. Aucune dune quelconque n'a refoulé un étang gascon. Le premier noyau des étangs est aussi ancien que l'édification des plus vieilles dunes.

(précipitation des vapeurs de l'atmosphère), qui a eu lieu « il y a quelques milliards d'années ». Sur l'extraordinaire ancienneté de la mer qui baigne nos côtes, une grande autorité, Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien président de la Société de géologie de France, a montré, en 1917, ce qu'on en peut dire : « Nous retrouvons très aisément, dans les grandes lignes, la disposition relative de l'Atlantique et du golfe du Mexique avant l'installation des énormes récifs frangeants qui bordent la Floride et l'île de Cuba (1). » A ses pages 18 et 317, M. Meunier prévoit la disparition des mers par dessiccation et par les absorptions de la croûte terrestre.

La marche ou la destination dans ce sens destructif ne se montre pas active, pendant que la Revue de géographie citée prétend en sens inverse que l'océan absorbe peu à peu le continent.

A cela je réponds : Nos vallées terrestres et les estuaires marins s'étaient creusés au cours du tertiaire, d'après les géologues. Nul ne saurait démontrer que depuis lors notre immense mer Atlantique a changé de nature ou de régime. D'autre part, si depuis des centaines de mille ans, sans abandonner du sol en Amérique, elle avançait vers l'est si lentement que ce fut, il se produirait, il se serait produit ceci dans notre contrée : contenue, comprimée au nord par les falaises rocheuses de la Charente-Inférieure battues à chaque marée, maîtrisée au sud par pareil corset sur les Basses-Pyrénées, la mer, par raison de niveau, exercerait, aurait exercé sa pression sur notre contrée, l'aurait décapée de son assise quaternaire de sable, et tout notre pays plat serait une mer intérieure, une vaste prolongation du golfe de Gascogne.

Rien d'ailleurs n'est plus précis, plus éloquent que les preuves matérielles qu'exhibe le sol de notre région. La carte ci-contre montre la chaîne dunaire qui commence, au sud, à l'ancienne rade de Capbreton. Lisez-y de bas en haut : la lande boisée de pins, deux étangs, les dunes primitives en pointe orientées ouest-est, la dune riveraine formée de sables moins anciens et la mer. Les dunes normales étant perpendiculaires au vent qui les édifie, celles qui sont orientées en pointe ouest-est, nées des masses de l'ancienne chaîne refoulée en bloc dans un cataclysme subit, ont eu leurs ondulations formées sur place par des vents venant des aires sud et, sur certains autres points, soufflant du nord-ouest. Lors du cataclysme, la mer apaisée effectua un long retrait depuis la pointe ouest des dunes primitives perpendiculaires jusqu'à la dune de bordure parallèle à l'océan; sur l'emplacement de ce recul se trouve de l'ancienne rade de Capbreton vers le nord une vallée de plus de 20 kilomètres de long, plate comme une carte; les sables d'atterrissement grossiers et lourds de la côte sud n'ont pu être poussés sur cet intervalle, qui constitue

(1) *Histoire géologique de la mer*, p. 217.

une preuve de stabilité remarquable. Il reste tout indiqué qu'à l'issue du cataclysme la mer garda sur toute la côte gasconne l'ampleur de grève (ou d'estran) nécessaire à l'expansion de son flux, et qu'elle n'eut pas à lutter depuis contre la dune riveraine de la manière dont elle est journellement contrainte de le faire contre les falaises de roches qu'elle effrite d'une façon à peu près imperceptible. Il sera justifié plus bas que la ligne générale du rivage que la mer se donna ainsi remonte à dix mille ans. Cette date, en tenant compte que la bordure côtière avec ses 31 plantes spontanées d'air salin mêlées d'herbes d'un seul et long brin est uniforme, ininterrompue, rectiligne pour ainsi dire de l'Adour à Soulac, autant d'indices d'un régime égal et unique, se vérifie à la partie nord de la chaîne par les preuves suivantes.

Aux confins de Soulac et de Grayan, lieu dit à la Négade ou au Gurp, kilomètre 8, se trouve à la base de la dune riveraine de la mer, au-dessus du niveau des marées, une butte d'argile tertiaire où l'homme antique, potier préhistorique, prélevait dès les temps aziliens la matière première et la cuisait, un peu en arrière, dans des fours dont les foyers existent encore à fleur de flancs de dunes. Sur la dune-falaise, immédiatement au-dessus de la butte d'argile, existait aussi un atelier de taille de silex aziliens qui ont précédé ceux de la pierre polie (Néolithique), où silex, débris de taille de rognons ou cailloux roulés et tessons de poterie forment ou formaient encore récemment une couche commune. C'est assurément la butte d'argile qui fit installer sur ce point désert l'atelier de silex.

La présente industrie a été signalée comme suit au Congrès d'anthropologie de Genève de 1912 par le docteur G. Lalanne, notre préhistorien de marque : « Je suis convaincu que dans le Médoc les temps aziliens ont eu une durée particulièrement longue... Il y a bien un mélange des industries azilienne et néolithique, mais le nombre des pièces attribuables aux premières dépasse de beaucoup le nombre des secondes. » Une bonne partie des silex du Gurp est allée, comme ceux des autres stations côtières du Médoc, à la collection du docteur G. Lalanne, qui payait en conséquence un ou deux chercheurs. En 1912, j'avais accompagné chez lui, au Castel-d'Andorte, deux Bordelais, MM. Arnaud frères, imprimeurs, qui venaient de découvrir au Gurp tant dépouillé un silex long, je crois, comme l'index de ma main et presque aussi gros, à la coupe finie, sans blessures. M. Lalanne l'identifia azilien sans hésitation, avec des explications appropriées. Il accepta de l'ajouter à sa collection de la région du Médoc, qui comporte une vingtaine de tiroirs.

J'ai signalé le dépôt de MM. Arnaud dans *Soulac d'après textes et preuves*, page 81 de la première édition, et page 86 de la deuxième édition. Ces diverses indications justificatives sont nécessaires depuis que les stations préhistoriques ne contiennent plus que de menus débris.

A l'est des dunes de la même région, sur la lande, près des étangs d'Hourtin et de Lacanau, se trouvaient huit stations préhistoriques, l'une notamment avec silex taillés *en place*, industrie signalée par Daleau et d'autres Girondins (1) et qui aide à dater les produits de la côte, tout en permettant de croire que la taille des silex n'eut pas d'interruption dans le Bas-Médoc et le Buch. Un lot de la collection du docteur Lalanne est étiqueté : « Silex taillés des étangs d'Hourtin et de Lacanau. » Je viens de revoir cette étiquette laissée par M. Lalanne.

A un petit questionnaire que je lui soumis en décembre 1916, le docteur Lalanne répondit que « les pièces à contours géométriques et les petits silex géométriques doivent être considérés comme aziliens ». Il déclara au contraire néolithiques « les pointes de flèches à ailerons ». L'éminent Cartailhac, de Toulouse, commentant les découvertes de 1912-1913 au Gurp, me disait par lettre du 16 juillet 1916 : « Il y a ensuite les petits silex géométriques des débuts du Néolithique ou de la fin de l'ancien âge de la pierre, l'Azilien. »

Avant que fut vulgarisé ce dernier nom d'industrie dû aux découvertes de Piette (2) à la grotte du Mas-d'Azil (Ariège), Dulignon-Desgranges a donné dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bordeaux* de 1884, page 126, des indications sur des silex des stations côtières dont il s'agit ici, où j'ai vu citer, bien entendu sans leur nom, de vrais silex géométriques, par exemple les numéros 14 à 18 de la planche III. Peut-être y en avait-il encore parmi les « pointes de flèches » passées à l'Université de Clermont-Ferrand et recueillies en 1912, au Gurp, par MM. les professeurs Pierre et André Waltz. Le premier de ces deux frères s'était empressé de soumettre à Cartailhac la nomenclature des nombreux tessons de poterie et des débris de silex alors découverts.

Je persiste à dire que ces petites pointes géométriques étaient particulièrement, au Gurp, des harpons (foènes) pour la pêche du poisson plat (soles et turbots), deux espèces qui suivent le flux et s'arrêtent dans les petites baies touchant au rivage, où elles se terrent et sont faciles à capturer.

Sur la période de transition qui se place entre la pierre taillée (ancienne) et la pierre polie (nouvelle), Peyrony dit en 1923 aux pages 14, 102, 104, 107 de ses *Éléments de préhistoire* : « Le Tardenoisien n'est pas la phase initiale du Néolithique, mais plutôt la fin du Paleolithique. Nous pensons qu'il est contemporain de l'Azilien ou Tourassien et paraît avoir la même origine africaine que lui. — Par son industrie, le Tourassien ou Azilien appartient au vieil âge de la pierre : c'est le Magdalénien profondément modifié par des immigrants qui paraissent être arrivés

(1) Congrès pour l'avancement des sciences, Montpellier (1879).

(2) Piette, ancien magistrat, fit de très nombreuses fouilles de 1878 à 1906, date de sa mort. En 1891 ou 1892, il visita dans les Landes les abris de Brassempouy, qui gardent trace du Magdalénien, période immédiatement plus ancienne que l'Azilien.



de la péninsule hispanique. — Le Tardenoisien paraît synchronique de l'Azilien ou Tourassien ; il procède du Paléolithique du Sud. » C'est-à-dire de la pierre taillée, et non de la pierre polie. La définition est nette et en rapport avec le *Manuel d'Archéologie préhistorique* de Déchelette, t. I, pages 43 et 507.

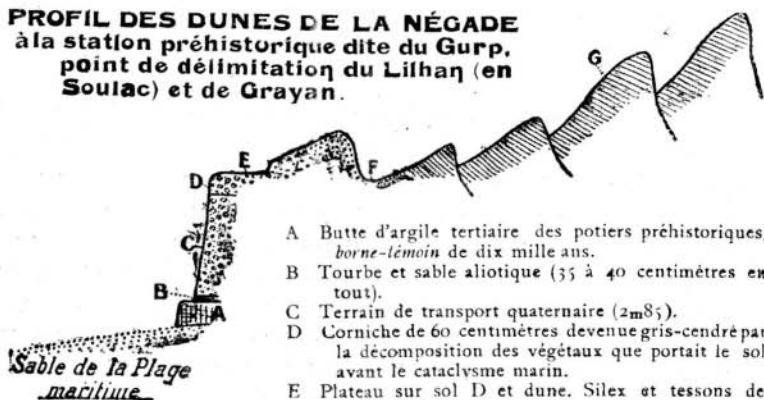
Se basant sur des écrits et des planches de silex d'anciens visiteurs et sur ce qui paraissait encore il y a une vingtaine d'années, M. Jules Welsch, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Poitiers, avec qui j'ai eu le grand avantage de visiter trois fois le Gurp en 1909, 1911 et 1913, a écrit et précisé dans l'*Anthropologie* de 1917, page 220, au sujet du plateau E du profil du Gurp donné plus bas : « Cette plate-forme montre des débris de poterie, de petits silex de divers âges, pointes de flèches, tranchets, silex géométriques, etc., que l'on trouve sur une certaine épaisseur de l'assise, et sur une certaine longueur » Sont dits silex à contours géométriques : les pointes en triangles isocèles, les tranchets en forme de trapèze, les segments de cercles, les lames rectangulaires... Voyez-en 34 dessins à l'*Anthropologie* de l'année 1899, page 671. On les appelle aziliens, de même que ceux de Dulignon-Desgranges déjà signalés, depuis les découvertes précitées de Piette au Mas-d'Azil et les études de MM. Breuil et Dubalen sur les grottes de Sorde.

Par conséquent, en raison de la couche commune des silex, de leurs éclats de taille et des très nombreux débris de poterie, ce sont les silex à contours géométriques, ceux qui se trouvent être les plus anciens de la station et des stations côtières voisines (1) qui déterminent l'âge de la céramique du Gurp ainsi que l'ancienneté du rivage de la mer. De sorte que butte d'argile tertiaire remise à découvert par un antique bouleversement, poterie dans la Gironde et bordure actuelle de l'océan datent de dix mille ans d'après le calcul suivant : on compte, chiffres modérés, que le Néolithique, dans notre pays, commença cinq mille ans avant l'ère actuelle, et il faut ajouter au moins trois mille ans antérieurs pour les silex aziliens du Gurp, durée apparemment restreinte, attendu que le docteur G. Lalanne a dit plus haut que les aziliens étaient beaucoup plus abondants que les néolithiques, dont la taille, par surcroît, durait encore au cours de l'époque gallo-romaine.

---

(1) Soulac, Taillebois en Grayan et La Pinasse (ou Dépét) en Vensac. Il faut y ajouter Talais, bien qu'il ne touche pas à la mer, et que G. de Mortillot a nommé à propos de Dulignon-Desgranges.

**PROFIL DES DUNES DE LA NÉGADE  
à la station préhistorique dite du Gurrp,  
point de délimitation du Lilhan (en  
Soulac) et de Grayan.**



- A Butte d'argile tertiaire des potiers préhistoriques, borne-témoin de dix mille ans.
- B Tourbe et sable aliotique (35 à 40 centimètres en tout).
- C Terrain de transport quaternaire (2m85).
- D Corniche de 60 centimètres devenue gris-cendré par la décomposition des végétaux que portait le sol avant le cataclysme marin.
- E Plateau sur sol D et dune. Silex et tessons de poterie mêlés.
- F Forte dépression en cuvette.
- F à G Dunes blanches nues. Distance de F à G, 55 à 60 mètres.

La butte d'argile tertiaire A du profil prouve de son côté que l'avance de la mer, lors du cataclysme, se fit d'un seul bond, et non par empiètement lent ou répété, sans quoi l'argile serait restée recouverte des 4 mètres du sol quaternaire de la lande et les potiers de l'époque azilienne, privés d'outils pour fouiller le sein de la terre, auraient ignoré son existence et n'auraient pas établi de fours.

Ce tertre d'argile, témoin de cent siècles, se trouve actuellement recouvert, au pied de la dune, d'argile charriée vers le sud par la mer quand, en 1913, elle dessabla toute la Pointe de Grave. Lors des grands ouragans de mer survenus en 1924-1926, presque toute la côte gasconne a vu raser plus ou moins le sable peu anciennement parvenu à la base de sa dune-falaise, qui est une dune artificielle établie trop près de l'océan, comme pour l'emprisonner, lors des travaux de Brémontier. La station balnéaire de Soulac a été plus sérieusement éprouvée et sapée; des remuements de bancs du large viennent de la placer plus encore que par le passé sous la zone d'influence de l'estuaire girondin, dans les conditions reconnues, d'après un rapport de 1926-1927, par MM. les Ingénieurs du Service maritime et du Port autonome de Bordeaux (1). Depuis les Bains de Soulac vers le sud et sur les communes de Grayan et de Vensac, au contraire, la ligne de bordure, qui n'a pas connu les travaux de Brémontier ni par suite reçu la dune artificielle, est restée intacte: la mer inoffensive sur cette région

(1) J'ai donné à cet égard, en 1927, des détails et une carte du Port autonome dans *Les Dunes du littoral gascon*, pages 78a à 78b et dans *Soulac d'après textes et preuves*, 2e éd., 1928, p. 112-114. — Aussi loin qu'on puisse remonter (XV<sup>e</sup> siècle), on trouve qu'il y a eu des avances et des reculs alternés de la mer sur la zone ourmentée allant de l'embouchure de la Gironde à la station balnéaire de Soulac. — Sous le pseudonyme de Humbert de Hametel, un écrivain ayant appartenu à l'armée publique en ce moment (août 1928) dans *la France de Bordeaux* une étude historique pleine d'intérêt sur « L'Embouchure de la Gironde et le Phare de Cordouan ».

n'a seulement pas repris le sable de 1913 qui recouvre fâcheusement au Gurp le banc d'argile des potiers préhistoriques (1).

Je viens, au sujet du Gurp, de multiplier les détails justificatifs pour la raison suivante : Il m'a été dit par écrit, et d'autre part verbalement, que l'âge de nos dunes maritimes est beaucoup plus élevé que celui que je leur attribue. (assertion assurément difficile à démontrer) (2) ; que le docteur G. Lalanne s'est servi à tort de l'expression « Azilien » pour classer une portion des silex du Médoc et que la poterie du Gurp est purement gallo-romaine (3).

Dans la vingtaine de tiroirs qui contiennent en vrac les silex du Médoc chez le docteur Lalanne, il n'est pas possible de discerner ceux qui proviennent du Gurp, lieu qui était dépouillé avant mon intervention de 1912-1913, comme il a été dit à propos de la trouvaille unique des frères Arnaud. Né à Talais, près de Soulac, M. Gaston Lalanne fut captivé de bonne heure par la science préhistorique, et il me conta avoir demandé et obtenu d'accomplir son service militaire à Toulouse pour y suivre les cours de Cartailhac. Ses fouilles dans la Dordogne et notamment à Laussel l'ont classé parmi nos meilleurs préhistoriens. Je dois donc m'en tenir actuellement à ce qui vient d'être exposé sous son autorité et sous celle de M. le professeur de géologie Welsch. Ce dernier, au Congrès des Sociétés savantes de 1926, a attribué une durée de huit mille à dix mille ans à la période écoulée du début du Néolithique à ce jour. Pareille durée que je compte depuis que le Gurp marque le rivage de la mer reste ainsi un chiffre fort modéré. Pour la poterie, dont les débris restent très nombreux sur la côte, il y a des tessons bien polis, couleur naturelle d'argile, qu'on croyait simplement de l'argile séchée, mais que le directeur de la tuilerie mécanique de Soulac a dit avoir été cuite à 300 à 400 degrés, sans quoi le produit se serait effrité. Ce dut être là une fabrication des débuts, qui s'améliora peu à peu, reçut des mélanges de sable pour donner de la consistance à la poterie mince, et arriva enfin à la confection au tour avec 600 à 800 degrés de four. La matière des tessons a été reconnue identique à l'argile de plusieurs couches du Gurp, après vérifications et épreuves à ladite tuilerie de Soulac, en 1913.

Répétons-le, le rivage actuel de la mer date du jour où la butte d'argile tertiaire de la Négade (Gurp) fut décapée des quatre mètres de

(1) Un personnage influent du canton, vu l'importance historique de ce témoin de l'époque tertiaire, offre de le dégager à ses frais des sables qui le revêtent.

(2) La butte-borne A du Gurp existe invariable et indiscutable, comme le massif des dunes perpendiculaires du sud vu à la carte d'état-major qui précède. Admettre que la chaîne dunaire est beaucoup plus ancienne qu'à mes indications, ce serait avouer que la mer a le rivage sur sa ligne actuelle depuis bien plus des dix mille ans qui lui sont attribués par mes constatations. Nous voilà loin en tous cas de « la mer avance », depuis l'heure où elle submergea des forêts tertiaires d'essences dures qui sont encore visible, et auxquelles, à la dune riveraine (Société Innéenne), sont superposés des bois de pin fossiles.

(3) A l'époque gallo-romaine et bien avant, à l'âge du fer et du bronze, l'homme avait des outils pour fouiller le sein de la terre. C'est quand il n'était pas pourvu d'outils qu'il fut créateur des établissements sur les côtes sauvages de Grayan et de La Teste, où la nature lui offrait des buttes d'argile à découvrir.



l'assise dite « *Sable des landes* » qui la recouvrait. Qu'on veuille fixer cet évènement à l'époque azilienne ou à l'époque néolithique suivante, il n'y aurait là qu'une question peu importante de siècles comme point de départ marquant que rien n'a bougé depuis. Toutefois, je dois insister encore sur l'autorité qui s'attache au nom du grave et savant préhistorien que fut le docteur Lalanne. Cinq pages plus haut, j'ai cité quatre lignes précieuses de sa communication au Congrès d'Anthropologie de 1912. Elle a pour titre : *Les stations aziliennes du littoral océanique du Médoc*. J'y emprunte ces autres passages : « A différentes reprises, j'ai eu à m'occuper » des stations préhistoriques éparses sur le littoral océanique du Médoc, » que j'ai exploré pendant trente-cinq ans. — Les découvertes de Piette au » Mas-d'Azil, les études de MM. Breuil et Dubalen sur les grottes de Sorde » et une analyse plus rigoureuse des spécimens rencontrés m'ont amené à » cette conviction que beaucoup de pièces taillées que j'attribuais au » Néolithique appartiennent, en réalité, à l'Azilien. — L'outillage (du » Médoc) concorde avec celui que Piette avait trouvé au Maz-d'Azil : petits » grattoirs minuscules, burins magdaléniens, lames à retouches latérales, » petites pièces à contours géométriques. »

Le Garp date dès lors de l'Azilien. Il paraît difficile ou plutôt impossible d'établir le contraire, au témoignage de ce qui suit :

A Sorde (Landes), localité précitée située près de Peyrehorade, au bord du gave d'Oloron et sur l'itinéraire romain d'Antonin, MM. Breuil et Dubalen ont trouvé l'Azilien en place à l'abri Duruty, superposé au Magdalénien final. (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1901, pages 252-268.) L'abri Dufaure, de la même station de Sorde, doit se placer dans l'Azilien inférieur (le plus ancien), certaines de ses formes et des restes du Renne étant du Magdalénien (plus ancien que l'Azilien). Et précisément, MM. Lalanne et Dubalen, qui avaient comparé des silex du Médoc avec ceux de Sorde-Dufaure, les trouvèrent absolument semblables. On peut voir ces silex Dufaure en vitrine au Musée de Mont-de-Marsan. M. Dubalen en est le Conservateur et a bien voulu me renseigner en ce moment-ci.

Donc, pour conclure, le Garp est aussi vieux que le début de l'Azilien. Et en vertu de la trinité Mas-d'Azil, Sorde et Garp-Médoc, ce dernier lieu marque d'une manière nette depuis dix mille ans la ligne séparative de la mer et du continent.

Dans la Gironde, un homme de science, m'informe-t-on, « a trouvé un foyer probablement azilien », d'après tels et tels indices. Peut-être pourrai-je donner plus tard à ce sujet des précisions intéressant le littoral.

Depuis la date de 1913, je signale comme un sujet d'orgueil pour notre pays que les fours de potiers préhistoriques des dunes de Grayan représentent au bord de la mer le plus vieil outillage ou appareil d'industrie mécanique *daté* jusqu'ici connu, et la plus ancienne manifestation *datée* de l'art du potier. La double date, qui vient d'être précisée (dix mille ans), résulte, on l'a déjà vu, de l'assise commune des silex qualifiés aziliens et des débris de poterie, ainsi que de la borne-témoin d'argile tertraire A, sur laquelle on passait forcément pour descendre sur la plage. Cette argile dut être malaxée du premier jour de l'existence de l'atelier de silex.

G. de Mortillet, enregistrant les connaissances de son temps, a dit en 1883

dans *La Préhistoire*, page 558, que la poterie n'apparut pas dans tout l'ouest de l'Europe avant le Néolithique. Cartailhac m'en disait autant depuis Toulouse en 1916. Il n'y avait là qu'une formule ou hypothèse en cours et qui d'ailleurs dure encore. La côte maritime du Médoc nous a révélé le contraire, tempérée qu'elle devait être plus ou moins alors, comme de nos jours, par l'influence du courant du golfe, du Gulf-Stream. On a généralisé par erreur en parlant de la situation de l'homme antique des bords de la Vézère, des abris sous roche et des cavernes. Le printemps se manifeste plus prématurément à Arcachon et à Biarritz qu'à Tulle et à Clermont-Ferrand. Ici, nos grands ancêtres rustres travaillaient à la vue de la mer, sur les dunes riveraines blanches et sous le soleil de la bonne saison, il y a cent siècles; nous le lisons à leur labeur manuel de deux industries marchant de pair sur un même point isolé. Aux portes de Bordeaux, la brillante «Faïencerie d'art» de Caudéran ne soupçonnait pas avoir eu dans le passé de si lointains prédécesseurs!

Les diverses preuves matérielles qui restent ainsi étalées sous nos yeux le long de la côte maritime du Médoc, jointes à celles que présente la carte d'état-major donnée plus haut, réduisent à néant les légendes<sup>(1)</sup> et hypothèses qui ont trop dénaturé l'histoire et la géographie de la Gascogne maritime. Le pays n'est et n'était envahi ni par la mer ni par les dunes. Sur «la mer avance», qu'on énonce d'habitude d'une manière vague, imprécise, Dulignon-Desgranges — qui d'ailleurs a été un bon travailleur d'il y a un demi-siècle, au temps où florissait à son plein la mythologie des baies ouvertes, de l'envahissement du pays par la mer et les dunes, de l'affaissement du sol et de la tour de Cordouan — a donné la précision suivante aux *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, t. xxxi, page 9 de son rapport de 1876 sur les stations préhistoriques de la côte: «Ces peuplades étaient obligées d'aller au loin, jusqu'à la mer, chercher les cailloux roulés de Saintonge, apportés par les courants.» Et dans un mémoire soumis en 1890 à l'Académie de Bordeaux, il soutenait «que la mer, il y a à peine quelques siècles, était à plus de sept kilomètres de la côte actuelle». Elisée Reclus (*Géographie*, t. II, page 102) rend l'image des conceptions erronées d'alors en montrant sur la côte du Gurd la rapide érosion qu'on peut «remarquer à l'œil nu, ... où la masse des dunes déroule actuellement ses flots de sable». Alors que la borne-témoin d'argile tertiaire Acertifiée que rien ne bouge là depuis dix mille ans; depuis lors les niveaux de terre et de mer restent inchangés. Il y eut cependant à l'égard des niveaux de vives controverses à la Société de Géographie de Bordeaux en 1875-1876, provoquées notam-

(1) Au *Plaidoyer* de 1927, j'ai cité un grand nombre de ces fables. En voici une de plus relevée à la session du Conseil-général des Landes de 1861, page 155 du volume officiel: «La vaste contrée qui s'étend de l'embouchure de la Garonne à celle de l'Adour a été jadis habitée et cultivée. Tout a disparu devant les sables vomis par la mer et chassés par les vents. Il y a à peine un siècle, ces sables menaçaient d'envahir tout le pays, quand l'immortel Brémontier trouva heureusement le moyen de les fixer.» — C'est à la faveur de cette déplorable mentalité qu'on usurait et que l'on continue d'usurper le sol des communes. « Cette question des dunes, » il faudra bien qu'elle se liquide un jour, » avait dit incidemment et avec grande fermeté, dans une réunion, M. l'Archiviste Bruais, au cours de la grande guerre. Quand sonnera ce jour?

ment par Delfortrie, qui ne voyait qu'affaissement général du sol. On procédait beaucoup par opinion, par conviction, au lieu d'étudier le régime de la mer, le régime des sables et celui des eaux douces. — Et que ne disait-on du dogme des baies marines ouvertes ! J'ai pu les enterrer avec nombre d'autres préjugés grâce, en bonne partie, aux fours déjà cités de potiers étalés à fleur de flancs de dunes sauvages, sur une région que l'on croyait avoir été habitée puis envahie par les éléments dévastateurs.

Quant aux dunes, entre autres preuves nombreuses que j'ai exposées dans divers écrits, elles ne se trouvent nulle part plus avancées vers l'est qu'à la carte au 320.000<sup>e</sup> coloriée par M. Durègne et que j'ai prolongée et reproduite dans le *Litoral gascon* de 1921, puis dans le *Plaidoyer* de 1927 ; sur aucun point les sables nouveaux éoliens et de revêtement ne sont aussi avancés à leur bordure orientale que les forêts des dunes perpendiculaires primitives de Soustons et de La Teste, qui doivent dater d'une douzaine de mille ans, puisqu'à la dune riveraine de la région de Vendays et d'Hourtin la Société linnéenne de Bordeaux a signalé en 1876 la forêt de pin superposée à la forêt tertiaire ; ces mêmes sables ne pouvaient plus franchir le faite de la chaîne, qui se trouve à plus de moitié trajet de la mer à la lande. Au profil de Chambrelent, sur Mimizan, ce faite, de 66m 60 d'altitude, se rencontre à 2 km. environ avant d'atteindre la lande ; actuellement le vent violent d'ouest ne peut presque pas, vers le sommet des grèves maritimes, faire franchir à des sables nouveaux la simple dune artificielle établie le siècle dernier, bien que la forêt de semis ne commence qu'à 150 mètres ou davantage plus à l'est.

Je réserve pour témoignage final celui qui est à la fois le plus vulgaire, le plus facile à contrôler et le plus persuasif : la fougère. En 1906 et 1907, dans trois périodiques, et en 1921 dans le *Litoral gascon*, j'ai rendu compte que la fougère à l'aigle à forme de parasol (*Pteris aquilina*) croît abondamment dans notre région <sup>(1)</sup>, mais qu'il lui faut un terrain meuble ou à humus et suffisamment sec, partant fort vieux. On ne la trouve pas pour cette raison dans les dunes jadis blanches qui ont été boisées par les travaux de Brémontier, ni dans les terrains marécageux. Or, à la bordure orientale de la chaîne dunaire, tant elle est vieille et non envahie, on constate l'existence d'une ligne presque ininterrompue et plus ou moins

---

(1) L'espèce *Polypodium vulgare*, à jet unique élargi, qui affecte de ne venir que sous les futaies et est dite fougère mâle dans le pays, se trouve aussi en divers endroits, par exemple au Verdon et à la Montagne de Lacanau. Les latins rendaient notre expression barbare *tuc, truc*, (la dune actuelle) par *mons* (mont, montagne, colline). Par une restriction d'acception, *mons*, montagne, ne se dit plus aujourd'hui que des dunes primitives peuplées de forêts antiques, la Montagne de La Teste en étant le plus bel spécimen, ce qui induit en erreur. Le mot des latins s'appliquait aux *tucs* en général, indépendamment et séparément des bois, comme on le voit dans la donation de Soulac au X<sup>e</sup> siècle, d'après le cartulaire de Sainte-Croix de Bordeaux, (copie et non original) de 1027 : Donation de Soulae à Sainte-Croix... « *cum eratorio, cum aquis dulcis, cum montanis, cum pineta, cum piscatione...* » La même restriction d'acception, cette fois préjudiciable, se présente pour notre *letie*, non barbare de nos communaux (*patuentia, paduentia* pour les latins), auquel, pour déposséder de leurs sables les communes, on ne voudrait plus donner que la signification de vallée des dunes.

profonde de fougère depuis Le Verdon et Sôulac jusqu'à l'Adour. Je n'en peux pas répéter ici les longs détails, mais voilà en bloc la preuve matérielle végétale.

M. Rebsomen, dans « Arcachon et le Pays de Buch », ouvrage très soigné, édité en ce moment-ci, invoque à son tour le témoignage, qui va paraître, de la famille de cryptogames en question au sujet d'une vieille chapelle qui se trouvait aux pêcheries du Porge, sur un plateau resserré entre la bordure des dunes et les eaux de jonction des étangs (sommet de la carte de Masse qui suit). Cette position est confirmée par une baillette du 31 janvier 1618, que j'ai signalée en 1906 dans les *Localités maritimes disparues*, laquelle, renouvelant deux baillettes du 28 juin 1517, précédées elles-mêmes d'autres actes pareils plus anciens, donnait à fief nouveau à quatre « laboureurs de la paroisse Saint-Seurin-du-Porge en Buch tout l'étang, avec les landes, sables et terre le joignant, au lieu appelé anciennement à l'étang de Saussats autrement à Passillon, confrontant du levant aux vacants communs des habitants du Porge, du couchant aux sables de la mer, du nord auxdits sables et aux mesures de l'Eglise vieille, et du midi à l'autre étang de Passillon joignant le premier (1). » Cela n'était pas depuis des siècles l'emplacement d'un bourg, et Le Porge actuel est celui de 1618 précité et celui de 1361-1389 qui suit :

Aux Comptes de l'archevêché de Bordeaux du Moyen-Age, le clergé écrivait indifféremment, pour le même édifice religieux, église (*ecclesia*) ou chapelle (*capella*); il disait aussi *capellanus* pour notre chapelain. Il est curieux de trouver aux comptes de 1342 les diverses paroisses de Buch et Born désignées invariablement par *Cap.* de Testa, *Cap.* de Mios, *Cap.* de Guyano (Gujan) (2) etc — La petite chapelle des pêcheurs de Carcans, éloignée de 5 ou 6 kilomètres de son chef-lieu comme celle du Porge, fut donnée en 1099 à l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux en même temps que la paroisse de Lacanau sous la dénomination d'église : *et alias duas ecclesias Sancti-Vincentii de Canali et Sancte Elene de Stagno* (3). Voici quelques exemples pour le Porge, qui avec ses diverses dénominations anciennes est particulièrement en cause dans le présent examen du pays de Buch :

- Cap. Sti Severini-in-Bogio (4).
- Ecclesie de Porticu-in-Bogio (5).
- Cap. Sti Severini-de-Porticu (6).
- Cap. de Porticu (7).
- Cap. ecclesie de Porticu (8).

(1) Fonds Léo Drouyn, t. VII, p. 204, Pierre Derre, notaire. Arch. mun. de Bordeaux.

(2) *Arch. hist. de la Gironde*, t. XXI, p. 125.

(3) Cartulaire de Sainte-Croix, *Arch. hist. de la Gironde*, t. XXVII, p. 114.

(4) Comptes de l'Archev. de 1361-62. *Idem*, t. XXI, p. 125, 196, 641.

(5) *Idem* 1361 *Idem*, p. 620.

(6) *Idem* 1362, 1367 *Idem*, t. XXII, p. 3 et 165.

(7) *Idem* *Idem*, p. 101.

(8) *Idem* 1389 *Idem*, p. 434.

Il est évident que baillette de 1618, avec sa confrontation *aux masures de l'église vieille*, nous montre ces ruines de chapelle en plein air, à l'endroit où Claude Masse les a marquées 80 ans plus tard. On peut soupçonner que l'église paroissiale du Porge avait un portique développé (porche, *porge* dans la prononciation régionale) où s'exerçait le privilège de sauve-té des réfugiés. Car cette paroisse appartenait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle au prieuré hospitalier de Cayac, lequel fut uni à la Chartreuse de Bordeaux en novembre 1618 ; et depuis lors on trouve que les chartreux de Bordeaux étaient seuls décimateurs du Porge <sup>(1)</sup>. L'endroit n'avait peut-être ainsi, par époques ou en permanence, qu'un prêtre desservant à portion congrue ou un capellan <sup>(2)</sup>, et les diverses dénominations de *Cap. Severini*, etc., s'appliquent dès lors plutôt à l'antique église du bourg qu'à la chapelle des pêcheries, qui ont existé en même temps, comme existèrent ensemble à Carcans l'église paroissiale et la chapelle isolée Sainte-Hélène de l'Étang.

Aux nombreuses preuves positives d'antique stabilité qui précèdent la vigilante légende répond, avec ses trop nombreux adeptes, que l'édifice paroissial du Porge est enseveli sous les dunes. M. Rebsomen n'en croit rien : « Malgré les traditions légendaires, dit-il, le sanctuaire ne fut pas recouvert par les sables, car on trouve encore à cet endroit des fougères indice de l'ancienneté du sol formé d'humus et non de sables. »

En outre, en 1273, sur les eaux descendant des pêcheries précitées, le chapitre de Saint-André de Bordeaux donnait à fief à en Pierre de Bordeaux les moulins de Campagne en Lège, dont on voit encore des restes au bord du canal (Arch. de la Gironde, fonds de Saint-André), ce qui, conjugué avec la chapelle de l'étang de Carcans nommée en 1099, constitue une preuve de stabilité remontant très loin dans le passé.

Cependant, à l'aide des deux cartes officielles ci-contre, voyez avec quelle obstination critiquable il est encore parlé de la chapelle isolée du Porge dans la *Revue de la Société de Géographie de Bordeaux* déjà citée, année 1926, page 40 : au XVIII<sup>e</sup> siècle, les sables avaient obligé des communautés, telle Le Porge, à rebâtir leur église et leurs habitations plus à l'est. — C'est-à-dire que l'édifice des pêcheries, supposé église paroissiale, aurait été reconstruit cinq kilomètres plus à l'est avec les habitations nouvelles.

Leo Drouyn, qui est notre Viollet-le-Duc, nous a laissé réponse là-dessus. le 21 février 1869, en estimant dans sa visite de l'édifice religieux du bourg du Porge que façade, moulures et clocher étaient du XIV<sup>e</sup> siècle « et peut-être plus haut » et du XV<sup>e</sup> siècle <sup>(3)</sup>. La fougère, de concert avec

(1) Voyez Saint-Jours, « Porge nom de lieu et substantif commun », *Revue historique de Bordeaux*, janvier 1918, où ces détails sont justifiés à la partie finale.

(2) *Capéran*, à Bordeaux, dans l'idiome local.

(3) Une porte pratiquée plus tard au porche, sous le clocher, a sa date de 1662 gravée dans la pierre. (Arch. mun. de Bordeaux, fonds Leo Drouyn, t. 49, p. 83, pour toute cette citation.)



la carte officielle de 1688-1707, complète la condamnation de la légende en nous montrant sa lisière-tampon d'un seul tenant, 16 kilomètres durant, de l'éang de Lacanau au Bassin d'Arcachon, entre les dunes et la rive ouest des eaux de liaison des étangs qui passent sur le territoire des communes de Lacanau, du Porge et de Lège, toutes trois du pays de Buch. Ce qui n'empêche pas la même plume que ci-dessus de dire, à la page 40 de la même Revue, que les sables (qu'on n'ose plus accuser ici d'avancer à raison de 20 mètres par an) «refoulaient peu à peu les marais et les étangs». Ce peu à peu est encore de trop; il fut inexistant, suivant ce qui vient d'être matériellement démontré.

Nous devons tous réagir contre ces fantaisies au bout desquelles il y a aujourd'hui encore un but malintentionné, tendant à justifier l'usurpation des dunes de 32 communes, Arcachon et La Teste en savent quelque chose. Lacanau en sait davantage avec les deux réponses qu'il a reçues par voie administrative en février et en juillet de la présente année 1928.

Les dunes « envahissant les forêts, les maisons et les campagnes cultivées, refoulant les eaux et faisant reculer les villages », tout cela n'est, avec la mer avance, qu'un faisceau de fables fâcheusement répandues dans tout l'univers civilisé.

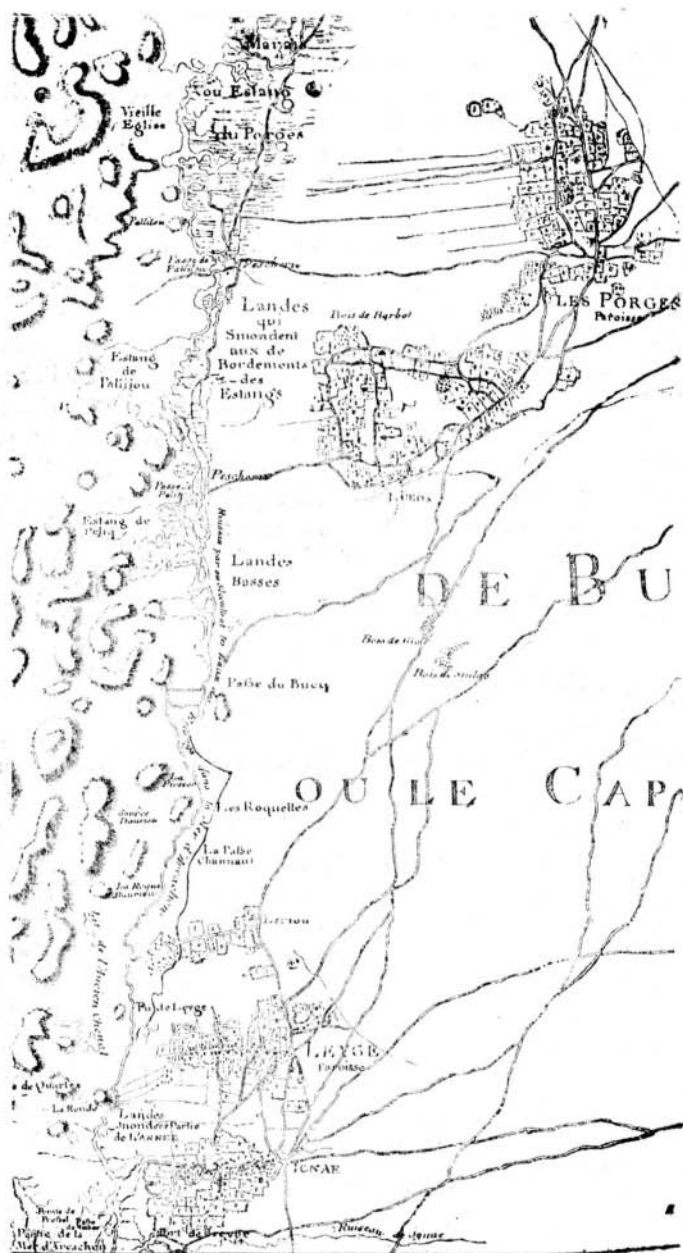
Dès lors, dans le pays de Buch comme ailleurs, évitez d'empiéter sur les limites que l'Atlantique se donna il y a cent siècles, et moyonnant cela, ne redoutez pas l'avance des flots.

Etant très âgé, j'ai vu pousser des pins de semis dans les curieux fourrés de genêts et d'ajoncs. Ensuite, j'ai bien vu et compris que l'état permanent de nullité, d'instabilité et de bouleversement qu'on prête d'une manière si extravagante à la Gascogne maritime resta insoupçonné de deux catégories d'hommes : les douaniers et gardes-côte vivant au bord de la mer et sur les dunes riveraines, instruits des consignes et de l'expérience venant de leurs prédécesseurs lointains, et les éleveurs ou gardiens de bestiaux, plus anciens que les services administratifs, passant leur existence, jour et nuit, sans abri, dans les dunes nues (2). Les preuves matérielles et authentiques de stabilité que je présente depuis de longues années justifient la quiétude dans laquelle vivaient ceux qui pratiquaient constamment la chaîne dunaire. Cela me fait répéter en faveur de notre Gascogne maritime le sous-titre de ma brochure de l'an dernier (1927) : « Plaidoyer pour la réhabilitation de mille kilomètres carrés de sol de France. »

On a vu que la mer ne menaçait nullement le pays. D'autre part, pour apprécier quelle fut, au cours des longs siècles écoulés, dans la zone dunaire jamais agrandie, la lenteur du travail des sables remués à l'image de la

(1) Aux archives de la Gironde, S 5, n° 138, il est question en 1833 « de préparer l'ensemencement des dunes qui venaient d'envahir et d'obstruer le canal de Lacanau ». Je suis persuadé que l'examen des lieux ferait reconnaître que des dunes ou des sables éoliens n'avaient point envahi l'antique lisière-tampon de fougères ni attaqué le cours d'eau. Il ne dut y avoir là qu'une manière de motiver l'ouverture d'un atelier.

(2) J'ai donné les détails de cette extraordinaire existence à mon *Littoral gascon*, pages 374 à 376. — Certains géographes et la bande au gros de Péver.



Carte de l'ingénieur militaire Claude Masse. réduite au  $\frac{1}{80.000}$

### Lège et le Porge en 1688-1707

Eaux des étangs d'Hourtin et de Lacanau descendant à l'état de nature vers le bassin d'Arcachon.



poussière par vents et tempêtes soufflant en sens divers, pour avoir une idée ans-i du peu d'influence morale ressentie jadis sur les lieux-mêmes, voyez deux exemples assez longuement exposés à mon *Littoral gascon*, pages 74 et 185. Vous y trouverez même, en pleine nuit de mars 1823, un étrange drame, dans les sables tourbillonnant comme la poussière sur une route, subi — avec son douanier de ronde qui périt — par mon grand père (1) revenu au sentiment de la vie après avoir voltigé en l'air et qui, pas plus le lendemain que la veille, n'éprouva aucun doute sur la fixité du littoral et du pays. Les récits fabuleux n'avaient pas prise sur les hommes d'autrefois qui vivaient dans les dunes et dont j'ai entendu parler. Et mon père, né en 1804, douanier comme son auteur et comme moi, garda la même ignorance de modifications présentes ou passées du littoral gascon, sur lequel, au jeune âge, il connut et pratiqua les dunes nues avant leur ensemencement par les collaborateurs de Brémontier. Dans les choses du passé qu'il me conta fut compris le drame peut-être unique en son genre de 1823, que je pris la précaution d'aller vérifier depuis Bordeaux, quant à la date et aux détails, au registre des décès de l'état-civil de Saint-Girons, avant d'en parler publiquement en 1906 dans la *Revue philomathique de Bordeaux*.



En 1897, M. Durègne a signalé les faits suivants : Des érosions produites par le courant de jusant du bassin d'Arcachon firent découvrir vers 1850 et 1863 près de l'ancien poste des douanes du Sud et à 500 mètres de l'ancien Sémaphore (10 km. au sud du Moulleau), des masses de cendres et de poteries, ainsi que des médailles romaines sur une longueur de plus de cent mètres. Ces vestiges se trouvent sous un lit de tourbe lignitifforme; la station avait été établie dans une dépression de dunes primaires; des sables remués par les débuts de l'érosion, quand elle se produisait à quelque distance, recouvrirent les lieux d'une nouvelle dune, érodée depuis à son tour. M. Durègne, en retrouvant la station, a pu, de plus, recueillir des silex dans les cendres et constater que les tessons de poterie sont en très grand nombre et de façon le plus souvent très grossière. (Voyez *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, communication du 27 janvier 1897, p. 111.)

Située à 100 km. au sud de Soulac-Grayan, cette station préhistorique et gallo-romaine de la côte isolée et sauvage de la Teste-Arcachon semble

---

(1) De l'armée, il passa en 1803 dans le corps des douaniers à Gastes, région des grands massifs de dunes, ceci dit pour assurer au témoignage la valeur morale qu'il comporte. D'autant mieux que le témoin — mon grand-père — fut fait maire du même lieu de Saint-Girons après sa mise à la retraite. — Ces hommes-là ne parlaient pas comme les paysans de Montaigne, qui virent reculer trois fois le même village devant les sables, au Gurg-Lilhan.

susceptible d'être comparée à celles du Médoc, dont elle pourrait être contemporaine dans ses débuts. Il est à croire, en raison de son isolement et de sa proximité de la grande forêt d' Arcachon, qu'elle posséda des fours de potiers comme ceux de Grayan.

\* \* \*

**NOTA.** — *A peu près tout ce que, dans mon Plaidoyer de 1927 et au présent travail, j'ai taxé de critiquable pour avoir paru dans la Revue de la Société de Géographie de Bordeaux de 1926 fut publié également par la Revue des Eaux et Forêts de juin-juillet de la même année 1926. Les deux Écoles forestières continuent ainsi à être induites en erreur, pendant que les chefs de ce grand service forestier, que j'ai toujours vus entourés de prestige, restent mal renseignés et exposés à se tromper, en raison des déplorables légendes rattachées au nom de Brémontier. — Les Domaines de l'Etat épousent obstinément les mêmes doctrines illégales.*

## INDEX ALPHABÉTIQUE



	Pages		Pages
Affaissement du sol.....	13	Fougères.....	14, 16
Arcachon. Station préhistorique.....	20	Fours de potiers.....	7, 10
Atlantique. Son ancienneté.....	6	Grève ou estran. Ancienneté.....	7
Azilien.....	8, 10	Gurp. Négade.....	7, 10
Baies ouvertes. Préjugé.....	14	Harpons (foènes).....	8
Breuil.....	12	Lalanne (Dr. Gaston).....	7, 12
Carcans.....	15	Légendes.....	13
Cartailhac.....	13	Lettes.....	14
Carte au 320.000 <sup>e</sup> .....	14	Mas-d'Azil.....	12
— de Lège.....	18, 19	Mer avance. Préjugé.....	3, 13
— du Porge.....	18, 19	Montagne. Égale <i>tuc</i> , dune.....	14
— de dunes primitives.....	5	Moulin de 1273 à Lège.....	16
Céramique. Ancienneté.....	9	Négade (Gurp).....	7, 10
Chambrelent.....	14	Passes d'Arcachon.....	4
Daleau.....	8	Pâtres des dunes.....	17
Delfortrie.....	14	Peyrony.....	8
Drame dans les dunes.....	20	Piette.....	8
Drouyn, Léo.....	16	Pilat.....	4
Dubalen.....	12	Pin maritime.....	14
Dulignon-Desgranges.....	8, 13	Porge (Lc).....	15, 18
Durègne.....	14, 20	Potiers préhistoriques.....	7, 12
Dunes artificielles.....	10, 14	Rebsomen.....	15, 16
— envahissantes.....	4, 17	Rectus (Élisée).....	13
— primitives. Leur âge.....	6	Rivage maritime. Ancienneté.....	7
— usurpées.....	13, 17	Sable des landes.....	7, 12
— et sables. Mouvement lent.....	17	Silex.....	12
Écoles forestières.....	1, 21	Sorde.....	12
Estran ou grève. Ancienneté.....	7	Soulac.....	10
Étang refoulés. Préjugé.....	5, 17	Trinité Mas d'Azil. Sorde et Gurp-Medoc.....	12
Faïencerie d'art.....	13	Usurpation des dunes.....	13, 17
Forêts (écoles des).....	1, 21	Vallées tertiaires.....	6
— superposées.....	11, 14	Welsh.....	9